

Chèr(e)s adhérent(e)s,

Vous trouverez ci-jointe l'invitation pour l'Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE du Centre socioculturel qui se tiendra le MERCREDI 18 DECEMBRE à 18h30.

### **Pourquoi une AG Extraordinaire ?**

Dans le cadre du projet social du CSC, l'une des orientations était de réfléchir à notre mode de Gouvernance et de **« Repenser une organisation partagée des responsabilités »**

Aussi, depuis plus d'1 an, les membres du CA ont fait évoluer les modalités de fonctionnement et de partage des responsabilités.

Il vous est proposé aujourd'hui une modification des statuts de l'association pour correspondre à ce nouveau mode de fonctionnement souhaité par les administrateurs en place.

Ainsi, il est proposé de remplacer le Bureau et les fonctions de Président, Trésorier et Secrétaire, par un Conseil Collégial où les membres auront tous une responsabilité partagée et solidaire.

Ce mode de fonctionnement correspond aux valeurs défendues par le CSC, où le collectif prime sur l'individuel. Cette nouvelle organisation reste au service du projet Social du CSC, auquel nous invitons chacun et chacune d'entre vous à prendre part.

**Au cours de cette même assemblée, nous vous inviterons à exprimer vos envies pour célébrer la dernière fête du CSC à la Maison du Port au Blé avant le déménagement dans les nouveaux locaux. Celle-ci se déroulera le samedi 6 juin 2020 et votre avis est important !**

Nous restons à votre écoute pour vous apporter toutes informations complémentaires, et comptons sur votre présence à cette AG Extraordinaire.

Cordialement,

**Jean-Christophe AUNEAU**

*Directeur Centre SocioCulturel Loire et Seil*

Quartiers Hôtel de Ville et Trentemoult-Les-Isles, Rezé

**Tel: 02.40.84.45.53**

Toutes les infos sur le blog du CSC

<http://cscloireetseil.over-blog.com/>